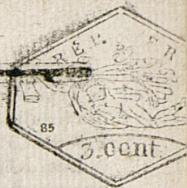


LE PUBLICISTE.

DECADI 20 Fructidor, an VII.



Délibération de la diète de Ratisbonne sur le quintuple contingent et les cent mois romains. — Arrivée à Prague de l'avant-garde du corps de Condé. — Proclamation de Bruix avant son départ de Brest. — Demande faite au sénat de Francfort d'un emprunt de 4 millions. — Proclamation du Directoire exécutif aux Français. — Arrêté du directoire concernant les conscrits et les requisitionnaires.

ITALIE.

Florence, le 30 thermidor.

Windham, ministre de S. M. britannique, a reçu la nouvelle officielle que l'armée napolitaine, après s'être emparée de Capoue & de Gaëte, s'est portée sur Terracine & a également occupé cette ville. On a fait prisonniers dans ces trois places 4 à 5 mille Français de troupes de ligne, qui ont été aussi-tôt embarqués & envoyés à Toulon, pour y être échangés contre les prisonniers napolitains qui se trouvent dans ce port. L'armée royale, renforcée par une forte colonne qui étoit partie de Naples, le 15 de ce mois, s'est ensuite dirigée sur Rome pour en expulser les Français & y rétablir le siège de l'église. L'état napolitain se trouve maintenant entièrement évacué par les français, S. M. sicilienne, qui s'étoit tenue pendant plusieurs jours à bord du vaisseau de l'amiral Nelson, est retournée à Palerme pour y prendre la reine & toute la famille royale, & les reconduire dans la capitale.

Nous apprenons de Palerme, qu'il en est parti une escadre anglaise qui doit se rendre devant Gênes. Quelques vaisseaux anglais arrivés dernièrement à Livourne, ont la même destination. Nous sommes aussi informés que, le 14 de ce mois, un vaisseau de guerre anglais partit de Naples pour Cagliari avec une lettre de l'amiral Nelson pour le roi de Sardaigne. Ce vaisseau doit transporter à Livourne le duc d'Aost.

ALLEMAGNE.

Prague (Bohême), le 6 fructidor.

Le régiment de hussards russes de Bauer, formant l'avant-garde du corps de Condé, est arrivé hier dans cette ville; il est fort de 1800 hommes. Les deux autres arriveront ici demain & le 9. Condé est à la tête de la première colonne; la seconde est commandée par le ci-devant duc de Berry.

Ratisbonne, le 9 fructidor.

La diète a commencé aujourd'hui à délibérer sur le décret impérial du 24 messidor. Dans le collège des électeurs, Trèves a voté pour le quintuple & cent mois romains, en déclarant que, comme la plus grande partie de l'électorat étoit occupée par l'ennemi, le bataillon trévirois de 1200 hommes qui se trouve à l'armée d'Empire, équivaldroit au quintuple; & que S. A. S. E. desiroit d'être bientôt remise en possession de son pays, afin de pouvoir acquitter les cent mois romains. Le ministre de Cologne a aussi voté pour le quintuple & les cent mois, en se restreignant à la partie de son pays non occupée par l'ennemi. Le ministre Palatin

a acquiescé également pour la Bavière & le Haut-Palatin, mais non pour les pays que l'ennemi occupe.

Dus le collège des princes, l'appel a eu lieu jusqu'à Bamberg; mais il n'a été émis qu'un petit nombre de votes.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Brest, le 13 fructidor.

L'escadre combinée a constamment l'ordre de se tenir prête à appareiller; & on lui renouvelle ses vivres pour trois mois.

En quittant Brest, Bruix a publié une proclamation dans laquelle il déclare qu'il se rend à Paris pour quelques jours, par ordre du directoire, mais pour revenir bientôt. Il félicite l'armée navale de sa conduite & de sa discipline. Il se félicite lui-même d'avoir paralysé les efforts de 80 vaisseaux armés contre nous dans la Méditerranée. Il promet aussi de tout faire à Paris pour améliorer le sort des marins & de leurs familles.

Bruxelles, le 17 fructidor.

Des lettres de la Hollande, portent que les anglais sont maîtres du Texel: que la flotte hollandaise, commandée par l'amiral Story, s'est réfugiée dans le Zuiderdée où elle est bloquée par l'amiral Duncan. Au départ des derniers courriers, l'ennemi avoit environ 25,000 hommes à terre. D'autres troupes se dispoient encore à débarquer, surtout de la cavalerie. Une partie des transports anglais étoit repartie sous l'escorte de quelques frégates pour aller chercher de nouvelles troupes en Angleterre. Les villes de Horn, Alkmaer, Enkelnisen, dans la nord Hollande, étoient encombrées de blessés qu'on y avoit ramenés. Des hôpitaux militaires ont aussi été établis à Amsterdam. Cette ville continue à jouir de la plus profonde tranquillité; ses habitans montrent les meilleures dispositions.

D'une autre part, on paroisoit craindre de voir la république batave vivement attaquée par des russes dans les provinces de Frise & de Groningue. On parloit aussi d'une attaque du prince héréditaire d'Orange sur l'Over-Yssel; il étoit à deux lieues du territoire hollandais.

Le général Brune a annoncé officiellement qu'un corps de 10,000 hommes de troupes françaises étoit en pleine marche pour aller au secours de la Hollande. La majeure partie des troupes qui se trouvoient dans les places fortes qui forment un cordon entre le Rhin, la Meuse & l'Escaut, sont déjà passées par Harlem, se rendant en toute diligence dans la Hollande septentrionale.

Il va être aussi tiré des environs de Bruges, Ostendé, Blankenberg, & généralement des côtes de la Flandre, un corps de 5 à 6,000 hommes, qui se porteront de suite dans

la république batave. Les troupes seront remplacées par des bataillons de conscrits des départemens du Nord & du Pas-de-Calais.

Des lettres de Middelbourg disent aussi qu'on craint une prochaine attaque des anglais contre les isles de la Zélande. Des rapports qu'on donne pour certains, annoncent qu'une seconde expédition est prête à sortir du port de Margate avec 10,000 hommes de débarquement. On ne doute pas que ces forces ne soient dirigées contre l'isle de Walcheren; aussi les préparatifs de défense continuent-ils avec la plus grande activité.

PARIS, le 19 fructidor.

Le général Grouchy n'est heureusement pas mort, comme on l'avoit d'abord craint. Il a écrit de Novi à la citoyenne Condorcet, sa sœur. Il lui mande qu'il a reçu trois blessures dangereuses, mais qu'il espère néanmoins ne point être obligé de se faire trépaner. Il ajoute que la république conservera aussi Pérignon & Chevalier.

— Le Champ-de-Mars étoit hier beaucoup moins garni qu'il ne l'a été à toutes les fêtes précédentes.

— L'amiral Massaredo a assisté hier à la fête du Champ-de-Mars, avec la magnifique armure dont lui a fait présent le directoire. Il loge à Paris, chez une de ses sœurs, mariée depuis trente ans, en France, à un ancien militaire nommé Saint-Criq. Massaredo a environ soixante ans.

— L'adjudant-général Frantzen, commandant de l'isle de Cadant, écrit au général Fugnot, en date de Breskens, le 14 fructidor, que 2 mille Anglais ont été faits prisonniers à Potten.

— La 2^e. division anglaise étoit en mer le 14 fructidor. On croit qu'elle se propose d'attaquer Helvoët-Sluis & Brielle. On assure aussi que les Russes ont passé le Sund; ce qui fait craindre qu'ils n'arrivent à temps pour seconder l'expédition des Anglais contre la Hollande.

— L'armée du Rhin avance toujours sans rencontrer jusqu'ici de grands obstacles. Le général Müller a frappé de contributions quelques villes qui montoient de la malveillance.

— Il paroît que nos troupes se sont avancées jusqu'aux portes de Francfort. On dit qu'un de nos officiers généraux s'est présenté au sénat assemblé, & y a fait la demande d'un prêt de quatre millions.

— De nombreux changemens ont eu lieu dans les autorités constituées de la Haute-Garonne.

— La commission militaire que le général Frégoville a fait venir de Perpignan pour juger les nombreux compllices de la révolte de la Haute-Garonne, étoit rendue, le 13, à Toulouse. Elle a été installée de suite.

— Les membres composant l'administration centrale des Côtes-du-Nord & les employés de leurs bureaux, viennent de consacrer les sommes destinées au paiement de leurs appointemens, à procurer des subsistances à la troupe qui est cantonnée dans leur arrondissement.

— Le Journal de Bordeaux (du 12 de ce mois) assure avoir vu une lettre de Saint-Domingue, dans laquelle il est dit que Toussaint-Louverture & Rigaud sont en guerre l'un contre l'autre.

— Le moulin à poudre d'Arcier, près Besançon, a sauté, le 6 de ce mois, à trois heures après midi. Il y a eu quatre ouvriers dangereusement blessés.

— Des lettres de Berlin prétendent, mais contre toute vraisemblance, que Kosciusko doit aller s'établir dans cette ville, & que la Prusse lui fait une pension.

— Le rapport officiel publié par la cour de Vienne sur

la bataille de Novi, porte « que la perte des troupes impériales ne peut encore être fixée; mais que, vu les attaques répétées & la résistance opiniâtre de l'ennemi, le général Mêlas présume qu'elle peut se monter à 4 mille hommes. »

— Les feuilles de Londres continuent à peindre les puissances coalisées comme peu d'accord, & la cour de Vienne sur-tout comme songeant plus à ses intérêts qu'au rétablissement de la monarchie en France.

— Le bruit de la déclaration de guerre du dey de Tripoli au roi de Danemarck, est démenti.

— Le fameux van Eupen, secrétaire-général du congrès belge pendant la révolution de 1790, & un des chefs les plus ardents de cette révolution, est mort à la Guyane, où il avoit été déporté.

— Si l'on en croit les dernières lettres de Constantinople, la Porte auroit cédé à la Russie la province de Montenegro, & les habitans auroient même déjà envoyé une députation à Pétersbourg, pour prêter serment de fidélité à Paul 1^{er}.

Reclamation de quelques Hambourgeois qui sont à Paris.

Nous ignorons d'où quelques journaux ont tiré les détails d'une prétendue insurrection du peuple de la ville de Hambourg contre ses magistrats. Nos dernières lettres ne nous en disent pas un mot; & ce qui doit sur-tout nous faire douter de l'authenticité du récit, c'est que nous n'avons pas, que nous n'avons peut-être jamais eu de sénateurs du nom des deux auxquels on fait jouer un rôle dans cette circonstance. Nous nous demandons quel objet pourroit avoir eu les inventeurs d'une pareille fable. Serait-on jaloux de la prospérité de notre commerce! & voudrait-on, en inspirant de l'inquiétude sur notre situation politique, nous décréditer aussi, & ajouter par là à l'embarras général des affaires?

Nota. Cette relation, que nous avons aussi publiée, étoit tirée du Rédacteur, sur la foi duquel nous l'avons imprimée.

DIRECTOIRE EXECUTIF.

Le directoire exécutif, aux Français.

Paris, le 17 fructidor an 7.

Français, c'est au nom du salut commun, au nom de l'intérêt de la patrie, que le directoire s'adresse à vous, qu'il veut vous rallier tous autour de l'étendard de la république.

En vain les factions s'agitent, en vain le crime conspire, en vain l'étranger salarie, soulève & fait gronder toutes les passions. Peuple français, la voix de tes magistrats empruntera de toi — même une force, une puissance capable de faire entendre, de faire retentir la vérité jusqu'aux extrémités de la république.

Républicains, écoutez les dépositaires de l'autorité! c'est de vous qu'ils veulent vous parler, c'est pour vous qu'ils veulent vous persuader; c'est pour vous qu'ils ont besoin de vous convaincre. Apprenez du directoire quelle est la nature des dangers de la patrie, il est bien convaincu que l'immense majorité des Français est résolue d'écarter de la république tous les malheurs qui la menacent, que l'intérêt personnel commande cette résolution à ceux-là même qui l'amour de la liberté & de leur pays n'auroit pas suffi pour faire naître. Mais cette volonté sera stérile & sans fruits si nous ne faisons pas aux sacrifices que la loi commande, si nous ne faisons taire les factions, si nous ne savons nous défendre de l'égoïsme, si nous ne mettons nos forces en commun pour dissiper nos craintes & réaliser nos espérances.

Apprenez que jamais aucune ligue de tyrans n'a triomphé du grand peuple, si une partie de ce peuple n'est devenue complice de la tyrannie en négligeant de développer ses moyens de défense, s'il n'a été affaibli d'avance par ses divisions.

Apprenez que les ressentimens de vos ennemis vous menacent tous, que vous seriez tous frappés par leur vengeance.

Apprenez que le retour de la royauté décupleroit les maux & les sacrifices dont vous vous plaignez, & que la seule manière d'abrégier la durée, d'en diminuer l'étendue, est la résolution de supporter avec énergie & de s'y dévouer avec courage.

Apprenez enfin que vous êtes placés entre la honte de succomber & la gloire de vaincre; si vous êtes vaincus, l'infamie ne vous sauvera pas du malheur; si vous êtes victorieux, le bonheur & le repos feront oublier les jours de souffrances & d'allarmes; la prospérité & l'abondance répareront toutes les pertes, & seront le prix de vos sacrifices.

Sans doute, il est au sein de la république une masse considérable de citoyens adorateurs désintéressés, amans généreux de la liberté.

Sans doute, il est un grand nombre d'ames où brûle le feu d'un patriotisme pur ; où regne le sentiment vif & profond de l'honneur français, de la dignité nationale.

Ceux-là s'indignent à la seule pensée de voir la terre de nos alliés souillée, ensanglantée par la présence & les armes des despotes. Ils ne calculent pas si la liberté a besoin d'eux pour la défendre ; ils sentent qu'ils ont besoin de la liberté pour exister ; ils aiment les loix de la république ; ils chérissent ses principes, & haïssent à un égal degré les maximes des despotes, les formes avilissantes de leurs cours, l'asservissement honteux de leurs courtisans & de leurs esclaves.

Ceux-là n'ont rien qu'ils ne soient prêts de sacrifier à la patrie. Leur fortune & leur vie sont dévouées à défendre la liberté, comme elles ont été consacrées à la conquérir.

A ces républicains ardens s'unit la foule de ceux qui, ayant donné des gages à la révolution, ayant été vus seulement dans les rangs des amis de l'égalité, ayant été comptés au nombre de ses défenseurs, savent que leurs noms sont proscrits par les tyrans.

Combien il est ensuite de citoyens qui oublient ou se dissimulent leurs titres à la haine, leurs droits au ressentiment, à la vengeance des amis du trône, s'il se relevoit jamais !

Qu'ils abjurent une illusion funeste pour eux comme pour la patrie ; qu'ils sachent qu'entre tous les Français, un très-petit nombre excepté, il existe une responsabilité commune de tous les événemens de la révolution.

Ces nuances d'opinions, ces dénominations désastreuses qui ont envoyé à l'échafaud ou dévoué aux poignards le patriotisme & le courage, les talens & la vertu, & qui divisent encore aujourd'hui la France républicaine aux yeux de ceux qui observent dans l'intérieur, n'existent pas pour les étrangers, les émigrés, les sectateurs de la royauté. La coalition veut faire du drapeau tricolore le drap mortuaire de tous ceux qui l'ont arboré, comme de tous ceux qui l'ont suivi, de ceux qui l'ont planté sur les murs de la Bastille, le 14 juillet, comme de ceux qui l'ont élevé aux Tuileries, le 10 août.

Les constituans, les législateurs de 1791 & les conventionnels de 1792, sont solidaires aux yeux de la coalition du renversement du despotisme & du renversement du trône. Le serment fait, au jeu de paume, à la liberté, est pour eux un crime égal à tous ceux qui ont été faits depuis à la république.

Vous ne savez pas combien les royalistes, sous le pouvoir desquels les puissances coalisées veulent vous faire rentrer, sont rigoureux dans l'examen de la conduite, dans le jugement des opinions. Combien peu parmi vous seroient innocens & purs à leurs yeux !

Vous ne savez pas comment ils ont traité, même parmi les émigrés, ceux qui n'avoient pas professé leur respect religieux, leur soumission profonde au dogme insensé du despotisme absolu.

Vous ignorez peut-être que plusieurs de ces protestans monarchiques, ont été obligés de conquérir par des combats singuliers le honteux honneur d'obtenir une place dans les rangs de l'armée de Condé.

Vous ne soupçonnez pas avec quelle fureur les écrivains stipendiés par l'Angleterre & par le conseil du prétendant, inspirés par la haine nobiliaire & sacerdotale, proclament les ressentimens & appellent les vengeances.

Si les pages sanglantes de l'histoire d'Angleterre, du règne de Charles & de Jacques II, ne suffisent pas pour vous peindre le sort que destinent à la France ceux qui veulent y relever le trône, si les échafauds des Sidney ne sont pas assez éloquens, profitez de l'exemple que vous offrent à Milan & à Naples les tyrans qui se sont un moment ressaisis de la puissance : l'enfance & la vieillesse n'ont pas même été respectées. Voyez quel sort est réservé à tous ceux qui ont aimé, servi la liberté, à ceux qui ont parlé comme à ceux qui ont combattu pour elle : les uns reçoivent la mort, les autres l'attendent dans les fers.

Si vous n'êtes pas vainqueurs, Français, voilà votre avenir !

Et ne vous flatterez pas d'échapper par l'obscurité de votre condition, par le peu d'éclat de vos services, par le peu de publicité de vos opinions, à l'active animosité d'une réaction royale & sanguinaire.

Sans doute, les premiers coups frapperont sur les hommes les plus connus, feront tomber les têtes des républicains les plus ardens.

Mais à la suite de ces premiers sacrifices qu'exigeroient les vengeances royales, il en sera de plus obscures que le monarque donnera à exploiter aux passions subalternes, de plus lentes dont l'action progressive parcourra tous les rangs, atteindra tous les états, embrassera toutes les époques.

Alors seroit atteint le militaire qui n'a pas voulu fusiller les provocateurs des états-généraux, les membres des états de Dauphiné & de Bretagne en 1783, comme celui qui n'a pas imité Lambesc en 1789 ; celui qui a promis de servir la nation à la fuite du roi en 1791, comme celui qui a depuis juré fidélité à la république.

Alors seroient poursuivis les signataires de ces nombreuses adresses d'adhésion, qui, de toutes les parties de la France, arrivoient aux états-généraux, devenus assemblée nationale, & qui seroient extraites des archives pour devenir des titres de proscription, comme celles qui ont applaudi aux autres époques de la révolution.

Alors seroient attaqués tous les généraux plébéiens, qui organisèrent, armerent, commandèrent cette garde nationale, dont fut couvert, en un moment, le sol de la France régénérée.

Alors seroient sacrifiés ces honorables transfuges de la caste privilégiée, qui vinrent se ranger dans les bataillons des hommes libres, & rendre hommage à l'égalité.

Alors seroient livrés à l'anathème sacerdotal, les prêtres qui ont secoué le joug de Rome en 1790, comme ceux qui ont abjuré leur culte en 1793 ; ceux qui ont conservé leurs fonctions & ont juré d'être fidèles aux loix de la république, comme ceux qui ont changé d'état & se sont soumis aux loix de l'hymen.

Alors seroient proscrits tous ces magistrats qui se sont honorés du choix du peuple ; qui, après s'être assis sur les fleurs-de-lys, ont jugé dans les tribunaux populaires. Leur probité ne les justifieroit pas aux yeux de leurs ennemis, irrités de ne pouvoir donner un faux motif à leur cruauté.

Alors seroient recherchés tous les administrateurs de district, de département, tous les officiers municipaux, soit qu'ils se soient distingués par leur civisme ou leur dévouement, ou n'aient eu qu'un titre sans fonctions, soit qu'ils aient voulu la constitution de 91, ou celle de 93, ou celle de l'an 3, tous également odieux & coupables pour avoir porté les couleurs de la liberté.

Alors seroit soumise à la censure ecclésiastique comme à la dégradation civile, cet époux que le divorce a délivré d'un lien malheureux, du danger de blesser les mœurs ; alors les fruits légitimes & chéris d'une union fortunée seroient sans nom, sans état, sans parens, repoussés de la société, au nom de Dieu & de la monarchie.

Alors les haines particulières redoubleront d'activité ; alors les agens royaux recevront toutes les dénonciations, serviront toutes les fureurs ; le républicanisme deviendrait le crime de quiconque auroit un ennemi, un envieux, un jaloux ; le royaliste même seroit atteint pas la calomnie, & la sûreté personnelle n'existeroit pour aucun citoyen.

Les propriétés ne seroient pas plus respectées ; le bouleversement des fortunes seroit universel, & la conséquence nécessaire, immédiate, du retour de la royauté.

Et d'abord la dime ecclésiastique seroit réclamée, la bible à la main, par les prêtres, comme le terrage, le champart & le cens le seroient par les nobles ; le droit divin, le droit féodal, le trône & l'autel renoueroient leur antique alliance, prélèveroient de nouveau le tribut des productions territoriales de la France, le fruit des avances des propriétaires, le produit des sueurs du cultivateur ; & pour recouvrer ce pesant & inique impôt, le sol de la république offrirait de nouveau aux Français humiliés le spectacle hideux des prisons, des potences, des chaînes & des carcans.

Français, représentez-vous les convulsions, le déchirement, le bouleversement qui suiviroient de tels événemens ; & si vous doutez de leur réalité, jetez les yeux sur le territoire des républiques alliées.

Le premier acte des vainqueurs a été de dépouiller les acquéreurs du domaines nationaux ; une proclamation du général ennemi a suffi pour spolier & condamner à la mendicité, au désespoir, des milliers de citoyens qui attendent que la victoire les réintègre dans leurs possessions.

Et les Français seroient destinés à de tels maux ! ils subiroient une telle honte !

Des féroces étrangers, des hordes barbares mettroient les ordres insolens de leurs chefs à la place de la volonté souveraine de la nation !

Ils disposeroient de la vie, de la fortune des citoyens ; ils donneroient, comme au teins de la conquête des Gaules, les propriétés à leurs soldats ; enlèveroient leurs richesses mobilières, dépouilleroient nos musées de leurs antiques monumens, & de ceux que nous y avons ajoutés au prix du sang de nos guerriers !

Français, ces malheurs ne se réaliseront jamais ; votre courage saura les prévenir : mais que leur tableau serve au moins à ranimer le patriotisme des ames tiédies ; à éclairer les esprits imprévoyans, à rallier tous les cœurs à un seul sentiment, à un desir commun, celui de vaincre nos ennemis & de faire triompher la république.

Citoyens de tous les états, croyez que le directoire, dont le

membres vivoient nagières au milieu de vous, a vu de près vos maux & vos besoins, calculé avec douleur l'étendue des privations, des sacrifices que le péril imminent a force les loix de vous commander.

Il sait ce qu'éprouvent le cultivateur privé momentanément du bras qui l'aide dans ses travaux, la veuve regrettant le fils qui soulageoit sa misère, le militaire qui a demandé, souvent en vain, des armes, des subsistances & des vetemens, l'artisan pour qui l'ouvrage est plus rare, le manufacturier dont les ateliers languissent, l'artiste dont le talent est sans encouragement, le propriétaire dont le domaine est déprécié. Croyez que les peines, les souffrances, les malheurs les plus éloignés de ses regards n'en sont pas moins présens à sa sollicitude.

Espérez avec le directoire, que les efforts qu'il est chargé de prescrire au nom de la loi, qu'il réclame au nom de la patrie, qu'il invoque au nom de vos plus chers intérêts, seront des gages certains de succès, de gloire, de pacification & de bonheur.

Ces efforts, les armées les attendent pour fixer la victoire sous nos drapeaux; les brigands de l'ouest & du midi les attendent pour aller cacher au loin leur infâmie & leur crime; les républiques alliées les attendent pour renaitre à la liberté; les puissances amies, pour persévérer dans leur fidélité; la république entière, pour être sans alarmes.

Ces efforts, qui seront les derniers, parce qu'ils nous assureront des triomphes, l'orgueil national suffiroit à les inspirer; l'intérêt de tous les nécessite. Il faut les placer entre le peuple français & les malheurs dont le retour de la royauté nous menace.

Français, reposez vos pensées sur les faits incontestables, sur les détails certains, les réflexions importantes que le directoire a mis sous vos yeux. Si vos esprits sont frappés, si vos cœurs sont émus des dangers de la patrie, si vous voulez les faire cesser, exécutez les loix avec exactitude, avec empressement; ralliez-vous autour de l'étendard républicain; immolez les ressentimens, abjurez les haines, chassez tout souvenir irritant; pardonnez aux erreurs, aux faiblesses; ne faites la guerre qu'au crime, n'attaquez que les ennemis de la république. Que la probité, le patriotisme, le courage s'entendent, se rapprochent, s'unissent. Les forces concentrées sont immenses. Rien ne résistera à la toute-puissance des vôtres; & le directoire obtiendra, par elles, au dehors, la paix qu'assure la victoire, & au dedans, la paix que garantit la justice.

Signé, SIEYÈS, président.

Arrêté du 14 fructidor an 7.

Le directoire exécutif, considérant qu'il est instant de compléter les armées de la république, & de leur donner promptement cette attitude imposante & terrible qui doit assurer leurs triomphes & ramener la paix, arrête :

Art. 1^{er}. Tous les réquisitionnaires qui se trouvent appelés par les loix à la défense de la patrie, ainsi que tous les militaires compris dans la loi du 14 messidor dernier, relative à l'amnistie, sont tenus de rejoindre leurs corps ou l'armée la plus prochaine, d'ici au 10 vendémiaire de l'an 8.

II. Passé le 10 vendémiaire, tous ceux qui n'auront pas rejoint, seront réputés déserteurs, & poursuivis comme tels, conformément à la loi du 24 brumaire an 6.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 19 fructidor.

Saint-Horent, au nom d'une commission spécial, propose de passer à l'ordre du jour sur la pétition d'un juge de paix du département de la Haute-Vienne, destitué par arrêté du ministre de la justice. Les motifs de l'avis de la commission sont, que le corps législatif ne peut réformer les arrêtés des ministres, & qu'au directoire seul appartient ce droit. — Adopté.

Guillard donne lecture d'une lettre de l'administration centrale d'Eure & Loire à la députatation de ce département; dans laquelle elle dément tous les bruits calomnieux répandus contre la commune de Chartres, & annonce que les conscripts s'empressent de se rendre où la loi les appelle. — Impression.

Après avoir entendu Barra & Legier, le conseil arrête l'établissement d'octrois municipaux dans les communes de Charleville & d'Orléans.

Le directoire, par un message, propose d'établir la quatrième école centrale du département de la Seine dans le local des ci-devant Capucins de la Chaussée-d'Autin. — Renvoi à une commission.

Favard reproduit à la discussion son projet sur l'organisation du notariat, avec quelques changemens. — Ajournement.

Le conseil entend un rapport de Housset, sur les dépenses du ministère de l'intérieur, & fixe ces dépenses à 4,028,050 francs. Le reste du projet en ce qui regarde les commissaires, dont le nombre s'élève pour toute la république à 5477, est renvoyé à la commission pour une nouvelle rédaction.

Le conseil ajourne le projet & arrête l'envoi d'un message au directoire pour obtenir des renseignemens sur les dépenses de ce ministère.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de Leborgne, relatif à la création d'une marine auxiliaire.

Bougereuil pense avec la commission, que les armemens en course sont de puissans auxiliaires de nos forces navales; ils sont, selon lui, comme des colonnes mobiles placées sur l'étendue des mers; leur intérêt particulier est d'être garant des services qu'ils pourront rendre & des avantages qu'ils procureront à la république; mais le projet ne lui paroît pas cependant remplir entièrement le but qu'on se propose. L'orateur propose quelques amendemens qu'il a jugés nécessaires pour y parvenir plus efficacement. — Impression.

Baudet combat le projet & en présente un nouveau. — Impression.

Aucun autre orateur n'étant inscrit, on met aux voix & on adopte l'urgence.

Voici quelques dispositions du projet :

1^o. Les bâtimens armés en course munis de lettres-de-marque du directoire exécutif, au nom de la république française, sont considérés comme formant la marine auxiliaire de la république, & ils arboreront la flamme nationale.

2^o. Néanmoins les armateurs & capitaines de ces bâtimens conserveront la liberté & la faculté d'établir leurs croisières dans les lieux & parages qu'ils jugent convenables, & de se charger des marchandises pour les porter dans un port français, allié, ou neutre.

Le reste du projet est ajourné.

Nota. Le conseil des anciens a approuvé quatre résolutions; la première est relative à la célébration de la fête de la république; la seconde établit un octroi de bienfaisance dans la commune d'Aurey, département du Morbihan; la troisième porte qu'une fête funebre sera célébrée, le 25 de ce mois, dans les deux conseils, pour honorer la mémoire du général Joubert; enfin, la quatrième porte que les autorités civiles & militaires, & les citoyens qui ont concouru à étouffer la conspiration royale de la Haute-Garonne, ont bien mérité de la patrie. Pères (de la Haute-Garonne) a prononcé à ce sujet un discours que nous ferons connaître demain, & dont le conseil a ordonné l'impression à six exemplaires.

Le conseil a ensuite rejeté, après quelque discussion, la résolution relative à la garde du corps législatif.

Bourse du 17 fructidor.

Rente provis., 2 fr. 00 c. — Tiers consolidé, 8 fr. 75 c. — Bons $\frac{3}{4}$, 63 cent. — Bons $\frac{5}{4}$, 09 c. — Bons d'arrérage, 69 fr. 75 c. 71 fr. 50 c. — Action de 50 fr. de la caisse des rentiers

A. FRANÇOIS,